



LES SALARIÉS GMP DE BORDEAUX ONT LA PAROLE

Certains salariés aux Grands Moulins à Bordeaux parlaient de mal-être, d'autres de mauvaises conditions de travail, mais les élus du CSE ne parvenaient pas à obtenir une expression collective et l'employeur s'interrogeait sur la réalité de la situation... Jean-Charles, délégué syndical et toute l'équipe du CSE des Grands Moulins, souhaitent que le sujet soit pris au sérieux. Un sondage a donc été lancé...

Comment avez-vous amorcé cette démarche ?

Nous tenions à ne pas nous voir reprocher un questionnaire à charge par l'employeur et à offrir une démarche professionnelle aux salariés. Le CSE a donc décidé d'investir en sollicitant un organisme spécialisé, Akadys SondageCSE, pour conduire ce travail. Nous avons été accompagnés de bout en bout, de l'élaboration du questionnaire à la présentation du rapport en réunion plénière. Le CSE ne voulait pas acheter une enquête « prête à l'emploi » mais construire l'intervention et bénéficier de compétences en analyse du travail par des spécialistes des relations sociales qui connaissent particulièrement bien le cadre d'intervention des élus du personnel.

L'employeur a-t-il autorisé cette intervention ?

Il n'y a eu aucune obstruction de la part de la direction et je pense que tout comme nous, elle attendait les résultats avec impatience ! Le CSE peut se faire assister dans ses travaux. Le questionnaire a été administré directement par l'organisme de sondages et d'enquêtes, les salariés avaient l'assurance que l'anonymat et la confidentialité des réponses seraient garantis.

Les salariés ont-ils adhéré à votre projet ?

Nous étions plutôt confiants tant les salariés étaient en attente de pouvoir s'exprimer. Mais il est exact que les résultats n'arrivent pas seuls. Les élus ont été actifs pour mobiliser et dire l'importance d'avoir un taux de réponse significatif pour

que les résultats soient pris au sérieux par la direction. Nos enjeux étaient essentiels : obtenir des indicateurs fiables pour mesurer le niveau de satisfaction comme d'insatisfaction, identifier les évolutions nécessaires pour mobiliser l'employeur, associer les salariés pour bien les représenter et prendre les bonnes décisions et enfin renforcer la relation entre élus et salariés en favorisant l'expression collective.

Pouvez-vous dire quelques mots sur les résultats de votre enquête ?

Bien sûr ! Avec plus de 85 % de réponses, le sondage a été un grand succès et nous devons remercier les salariés de leur participation massive. Le président du CSE ne pouvait plus dire que nos retours étaient isolés. En résumé, l'évaluation qui a été faite invite à questionner l'approche et l'écoute managériale et se pencher sur l'évolution des conditions de travail. La politique salariale est aussi challengée. En outre, nous avons noté des points positifs sur des sujets comme la formation professionnelle ou bien l'égalité professionnelle. Le tableau n'est pas totalement sombre ; il pointe les thématiques sur lesquelles le dialogue social doit permettre d'avancer et a donné au CSE la possibilité de demander à l'employeur un plan d'actions et des mesures concrètes.

Les salariés ont-ils accès aux résultats de votre sondage ?

Nous nous étions engagés à présenter les données de cette enquête ! Après la réunion de restitution par Akadys SondageCSE en plénière, les élus ont réalisé leur propre restitution orale aux salariés. Ils ont aussi mis à disposition une synthèse et ouvert grand le local du comité pour celles et ceux qui souhaitent s'informer d'une manière plus détaillée et échanger avec leurs représentants. Nous avons été agréablement surpris d'ailleurs par l'élan que cela a suscité.

Quelle suite espérez-vous à ce travail ?

Vous avez raison, nous n'en sommes qu'au début. L'enquête a validé nos hypothèses et objectivé les remarques que les élus exprimaient de manière éparse au fil des réunions. Je pense sincèrement qu'il y a une prise de conscience de la direction et que les choses vont bouger. Pour autant, le travail du CSE ne fait que commencer pour que l'écoute obtenue se concrétise en actions dès ce début d'année. Des engagements ont été pris par notre directeur en ce sens. Je vous donne rendez-vous dans quelques mois pour témoigner des améliorations que les salariés et le CSE auront obtenues. ■